

ORDRES DE RENVOI

CHAMBRE DES COMMUNES,
MARDI 3 juin 1958.

Il est décidé—Que le Comité permanent des affaires des anciens combattants soit composé des membres suivants :

MM.

Anderson,	Herridge,	Parizeau,
Batten,	Houck,	Peters,
Benidickson,	Jung,	Régnier,
Bigg,	Kennedy,	Roberge,
Broome,	Lennard,	Robinson,
Brunsdén,	Lockyer,	Rogers,
Cardin,	Macdonald (<i>Kings</i>),	Speakman,
Carter,	MacEwan,	Stearns,
Clancy,	MacRae,	Stewart,
Denis,	McIntosh,	Thomas,
Dinsdale,	McWilliam,	Webster,
Fane,	Montgomery,	Weichel,
Forgie,	Ormiston,	Winkler—40.
Garland,		

(Quorum 15)

Il est ordonné—Que le Comité permanent des affaires des anciens combattants soit autorisé à étudier et à examiner toutes les affaires et questions qui lui seront renvoyés par la Chambre; à faire rapport, à l'occasion, de ses observations et opinions, à assigner des témoins et à ordonner la production de dossiers et de documents.

MARDI 3 juin 1958.

Il est ordonné—Que les postes portant les numéros 473 à 499 inclusivement et les postes portant les numéros 517 à 520 inclusivement du budget principal de 1958-1959, ainsi que les postes portant les numéros 652 à 654 inclusivement du budget supplémentaire de l'année financière expirant le 31 mars 1959, qui ont trait au ministère des Affaires des anciens combattants, soient retirés du comité des subsides et renvoyés devant le Comité permanent des affaires des anciens combattants, sous réserve toujours des pouvoirs que possède le comité des subsides à l'égard du vote des deniers publics.

LUNDI 9 juin 1958.

Il est ordonné—Que le nom de M. Beech soit substitué à celui de M. Brunsdén sur la liste des membres dudit Comité.